

CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE

LE FRANÇAIS | *400 ans
d'histoire
et de vie*
AU QUÉBEC

Sous la direction de
MICHEL PLOURDE

*avec la collaboration de HÉLÈNE DUVAL
et de PIERRE GEORGEAULT*

FIDES

LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

58. *L'avenir de la langue française*

SIMON LANGLOIS

La langue française a acquis au Québec une assurance qu'elle n'avait pas jusqu'à récemment. Il a été souvent question de survie et de défense, surtout de 1840 jusqu'à tout récemment, mais la situation a changé, comme l'illustrent le discours actuel ainsi que le roman et le théâtre québécois contemporains. On y parle moins d'identité et de moisson, mais de plus en plus des inquiétudes contemporaines, universelles, partagées. Le navigateur aurait-il pris le dessus sur l'arpenteur? Non, car ce n'est pas ainsi que se pose la question puisqu'il y a place bien évidemment pour les deux et que l'arpenteur sera toujours nécessaire¹⁷.

Disons les choses autrement. Dans un essai sur la mémoire, Fernand Dumont avance : « La culture est à la fois un legs qui nous vient d'une longue histoire et un projet à reprendre [...] »¹⁸. Legs historique et projet à reprendre, voilà bien les deux faces de la langue comme de la culture. Ne discute-t-on pas de langues et de politiques linguistiques dans des pays aussi sûrs d'eux-mêmes que les États-Unis ou la France? Si la langue est bien un projet à reprendre dans ces pays-là, elle l'est à plus forte raison dans une société comme le Québec.

Quels sont les contours de l'avenir de la langue française? Répondre à cette question exige d'examiner trois enjeux. Tout d'abord, l'avenir du français au Québec ne se pose pas indépendamment de l'avenir du français comme langue internationale. Quelle est la place du français dans le nouvel ordre mondial qui se dessine rapidement sous nos yeux? Y parlera-t-on principalement anglais? Répondre à cette question est en quelque sorte un préalable à toute réflexion sur la langue. Cet examen nous amènera à dégager une opposition entre langue de communication internationale et langues de cultures nationales. Le second enjeu n'est pas étranger au premier, puisqu'il a trait à la place du français dans la société civile au Québec. La langue est le trait commun qui permet aux citoyens de participer à la vie civique commune, d'où l'intervention politique qui la prend comme objet. Plus qu'un moyen de communication, la langue est porteuse d'identité. Langue et identités (au pluriel, notons-le), voilà un enjeu qui, plus que les autres peut-être, est lié à l'avenir, au projet à reprendre dont parlait Dumont. Enfin, si le français a bien un avenir au Québec – et sans doute est-ce la conclusion qu'il faut retenir de l'examen de la situation qui est proposé dans cet ouvrage –, de quel français s'agira-t-il? Français du Québec, français de France, français international? Poser cette question, c'est aussi soulever un enjeu de taille, quelle sera la norme du français d'ici?

L'avenir du français, langue de communication internationale

Les scientifiques et les universitaires des Pays-Bas, de Pologne, d'Israël, de Norvège ou de Suède (la liste des pays n'est qu'indicative et elle pourrait s'allonger) publient maintenant de plus en plus leurs travaux en anglais, sauf s'ils écrivent sur leur pays, sauf s'ils entendent d'abord s'adresser à leurs concitoyens, comme c'est le cas en littérature ou en histoire. Pourquoi? Parce qu'écrire dans sa langue maternelle enferme l'auteur dans son pays, dans un pays dont la langue est pratiquement inconnue en dehors de ses frontières. Pour ces personnes, publier en anglais devient une condition d'accès à l'universel. Les Néerlandais, les Polonais, les Israéliens, les Norvégiens ou les Suédois lisent leurs romans dans leur langue, étudient leur histoire nationale dans leur langue, assistent à des pièces de théâtre dans leur langue encore, discutent des essais sur la conjoncture dans leur langue toujours, mais ils acceptent facilement de diffuser leurs travaux qui ont une portée universelle directement en anglais, s'ils veulent être lus en dehors de leur pays.

La situation est différente en France. La langue française est une langue universelle, une langue connue et parlée dans un grand nombre de pays. Les scientifiques français diffusent en majorité les résultats de leurs travaux dans la langue qu'ils parlent avec leurs enfants, mais pour combien de temps encore? Plusieurs auteurs s'inquiètent du déclin de leur langue dans le monde scientifique en France même. Les Français sont placés devant un dilemme. Ils ne semblent pas avoir d'autre choix que de se tourner de plus en plus vers l'anglais pour maintenir leur place dans le monde nouveau qui se dessine, mais, ce faisant, ils contribuent à affaiblir leur langue comme langue de communication internationale aux yeux des étrangers.

Le portrait qui vient d'être dressé est-il trop négatif? Dans ce nouveau contexte mondial, le français a-t-il encore un avenir comme langue universelle? Oui, disons-le sans hésiter, pour un ensemble de bonnes raisons. La première tient au prestige de cette langue et à la place historique qu'elle a tenue dans de nombreux pays. Si elle régresse comme langue seconde apprise, elle se maintient comme troisième langue, ce qui contribue à soutenir son rôle de langue internationale. Plusieurs grandes organisations internationales fonctionnent largement en français et il ne faut pas mésestimer le poids des institutions internationales francophones dans les domaines scientifiques et politiques. Il est toujours possible de rejoindre de larges auditoires en publiant et en travaillant en français. Les bases démographiques et institutionnelles existent pour assurer le développement du français comme langue de communication internationale. Son rôle ne sera plus ce qu'il a été, certes, et l'anglais est devenu la *lingua franca* du monde. Mais cela n'empêche pas la langue française de jouer elle aussi un rôle majeur dans ce nouvel environnement mondial.

La reconquête du français

On pourrait penser que le développement des communications par Internet et la mise en place d'un monde virtuel avec l'extension des nouvelles technologies de la communication vont contribuer à la régression de la place du français dans l'espace international. L'écrivain canadien Peter Newman soutient que l'Internet va contribuer au déclin du nationalisme québécois en marginalisant de plus en plus le fait français parce que la langue dominante dans cet espace virtuel est maintenant largement l'anglais. Nous avons plusieurs raisons de penser que Newman est sur une fausse piste et que le monde virtuel qui se profile va au contraire devenir une force en faveur du développement du fait français dans le monde.

À mesure que les autres pays vont s'ouvrir à l'Internet, on va assister à une diversification linguistique des sites, des usagers et des échanges. L'anglais va occuper une place centrale dans cet espace virtuel, certes, mais le français y aura aussi une place déterminante. Bien plus, un nouvel espace virtuel se met déjà en place avec l'appui de ces nouvelles technologies. Les cultures minoritaires francophones pourront être ainsi en relation avec d'autres cultures majoritaires qui partagent la même langue. Les Libanais francophones pourront avoir accès à toutes sortes de services et d'informations sur le web venant de France ou du Québec. Les Franco-Manitobains peuvent lire des articles de *La Presse* et du *Devoir* chaque jour sur Internet ou commander des livres à Montréal. Il est encore trop tôt pour parler de *déterritorialisation* de la culture, certes, mais des tendances nouvelles sont en émergence.

L'Internet n'est pas un jeu à somme nulle, dans lequel ce qui est donné à l'un est enlevé à l'autre. Créer des sites dans Internet ne se fait pas au détriment de quelqu'un d'autre, comme c'est le cas lorsqu'une compagnie «enlève des parts de marché». Bien au contraire, chaque nouveau site qui s'y ajoute fait grossir le volume d'ensemble.

Ne devrions-nous pas tous utiliser l'anglais afin de partager la même langue de communication et ainsi accroître notre visibilité? Non, car il y a place pour les grandes langues universelles que sont le français, l'espagnol, l'allemand ou le russe dans leurs espaces géographiques respectifs, leurs aires d'influence et leurs réseaux. Le problème se pose pour les langues nationales qui ne sont parlées que dans un seul pays (le japonais, le norvégien, le suédois, etc.). Dans ce cas, si on veut s'ouvrir vers l'extérieur, on choisira souvent l'anglais, mais les autres grandes langues d'usage auront aussi leur part lorsque la proximité ou les intérêts géopolitiques sont en jeu. Loin de conduire à une uniformisation appréhendée, Internet offre déjà des possibilités nouvelles de développement dans toutes les directions.

La langue française jouit encore d'un grand prestige, étant perçue comme une langue universelle de culture. Il y a aussi une satisfaction personnelle à connaître une ou plusieurs autres langues et on peut penser que l'ouverture plus grande sur le monde, l'exposition à des médias étrangers et aux produits culturels d'ailleurs, les

58. L'avenir de la langue française

échanges d'étudiants, les échanges économiques accrus et le tourisme international vont inciter plus de gens à s'engager dans de tels apprentissages, et ici le français est bien placé pour continuer à attirer de nouveaux locuteurs qui l'adopteront comme deuxième langue dans le monde anglophone et comme troisième langue ailleurs.

Langlais instrumental, devenu la langue de communication internationale – et qui n'est ni l'anglais académique ni l'anglais populaire –, ne pose pas de problème identitaire particulier en France, en Suède, en Chine ou ailleurs. Cet anglais ne menace aucunement la culture nationale et son apprentissage est même un atout pour le voyageur ou le commerçant. Il en va différemment au Québec, société qui prend place dans un environnement où la langue anglaise est aussi une langue dominante de culture à la fois savante et populaire, et non pas avant tout un instrument de communication comme elle l'est en France ou en Allemagne. C'est ce qui explique que les Québécois se sentent menacés par l'anglais, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays. Car l'anglais est au Québec bien plus qu'une langue de communication avec l'extérieur, elle est aussi la langue d'intégration sociale majoritaire de l'État fédéral et la langue dominante de son espace géopolitique et économique.

L'avenir du français, langue de l'intégration sociale et de l'identité

La politique de francisation des milieux de travail, la croissance des grandes entreprises à propriété ou à contrôle francophones et la mise en place de sièges sociaux régionaux pour le Québec de plusieurs grandes entreprises ont contribué à faire aug-



La Toile du Québec, site internet très fréquenté des Québécois.

menter l'usage du français comme langue du travail à Montréal. Mais si le français a gagné du terrain depuis les années 1960, il est indéniable que l'anglais est fortement présent dans le monde du travail, comme l'a montré une enquête du Conseil de la langue française¹⁹. Tout d'abord, Montréal compte une minorité anglophone dont les membres travaillent en anglais dans les multiples institutions, services, sociétés et entreprises qu'ils dominent. Montréal est une ville internationale où sont implantées de grandes entreprises multinationales, des sièges sociaux internationaux et des entreprises financières dont un grand nombre de services fonctionnent en anglais. Les programmes de francisation des grandes entreprises ont cependant permis de changer l'ordre des choses qui existait jusqu'au milieu des années 1970, mais le véritable défi se présente du côté des petites entreprises de moins de 50 employés qui ne sont pas tenues de préparer des programmes de francisation.

Le visage linguistique des entreprises, grandes ou petites, est maintenant fort complexe et diversifié. Les deux langues se côtoient et interagissent au quotidien. En fait, le bilinguisme individuel a remplacé l'unilinguisme anglais dans bien des milieux de travail à Montréal. Sera-t-il possible d'aller vers une francisation plus marquée? Seul l'avenir le dira, mais les forces du marché – notamment le libre-échange et l'intégration continentale accrue de l'économie – poussent plutôt vers le bilinguisme des individus, dans un contexte institutionnel qui accorde au français une place dominante. Les travailleurs et les employés vont plus souvent travailler en français, certes, mais ils devront aussi être bilingues en plus forte proportion. L'apprentissage de l'espagnol s'impose dans les entreprises qui traitent avec l'Amérique latine, alors à plus forte raison l'anglais est-il prescrit à celles qui veulent faire du commerce avec le monde anglophone. Le plus petit partenaire impose rarement sa langue au plus gros.

La majorité des immigrants s'installent à Montréal. Les enfants d'immigrants sont tenus de fréquenter le réseau scolaire francophone aux niveaux primaire et secondaire, mais ils peuvent ensuite poursuivre leurs études en anglais et s'intégrer à la communauté anglophone, qui représente le plus souvent pour eux la majorité canadienne. Les lois linguistiques et le nouveau contexte sociopolitique ont amené une proportion plus élevée d'immigrants à apprendre le français, mais aussi à s'intégrer à la majorité francophone. L'analyse des comportements des nouvelles générations donne à penser que les transferts vers le français ont augmenté, mais l'attrait de l'anglais reste irrésistible, comme le montrent les transferts linguistiques. La langue française est bien devenue la langue de la société civile, la langue commune du Québec, la langue dans laquelle les citoyens sont en mesure de communiquer les uns avec les autres. Est-elle cependant devenue la langue de l'identité?

La langue n'est pas seulement un instrument neutre de communication, elle aussi au cœur de l'identité des personnes et des collectivités²⁰. Quand l'État d'Israël a été créé, on a ressuscité l'hébreu parlé et écrit comme langue nationale. Les commu-

58. *L'avenir de la langue française*

nautés amérindiennes du Canada tentent de développer l'enseignement des langues ancestrales en plus de l'anglais ou du français. Il en va de même au Québec, où la langue française est devenue la pierre angulaire de l'identité québécoise contemporaine. Mais la langue est aussi importante dans la nouvelle identité canadienne, qui valorise le bilinguisme individuel et institutionnel. Il existe deux grands modèles identitaires en concurrence au Québec et au Canada qui prennent appui sur la langue. Nous commencerons par analyser comment se pose la question du point de vue canadien, avant de faire ressortir comment elle se présente du point de vue québécois.

Le modèle canadien repose sur le postulat que les individus ont des droits linguistiques et que les institutions doivent être bilingues afin de leur offrir des services. Dans ce nouveau Canada où se sont établis des millions d'immigrants qui se sont



La langue française est un élément rassembleur capable d'unir les Québécois face à leur avenir.

intégrés à la majorité anglophone, le Canada français n'existe plus comme entité normative unitaire et la référence nationale canadienne-française a maintenant éclaté en références régionales francophones²¹. Mais si le français régresse chez les francophones canadiens, il a quelque peu progressé comme langue seconde et le bilinguisme officiel est devenu une constituante identitaire acceptée, valorisée même, au Canada. L'appareil fédéral est devenu bilingue, les hauts fonctionnaires fédéraux maîtrisent mieux la langue de Gabrielle Roy, environ 300 000 enfants sont inscrits dans les classes d'immersion française en dehors du Québec et les juges francophones sont majoritaires à la Cour suprême du pays en 1999. *Indirect rule, petite loterie*, répliqueront certains? Peut-être, mais si les communautés francophones hors Québec connaissent un fort taux d'anglicisation, force est de constater que la place du français au Canada a fait des progrès indéniables, sans cependant le transformer en pays bilingue.

Le Québec, de son côté, a choisi une voie différente en privilégiant une approche qui fait du français la langue commune de tous les citoyens qui y vivent, comme l'anglais est la langue commune du reste du Canada. Il en est résulté ce qu'on pourrait appeler un conflit entre deux références nationales – pour reprendre un concept mis en avant par Fernand Dumont –, mais aussi un conflit entre deux sociétés globales. Bilinguisme institutionnel sur le plan fédéral et unilinguisme anglais de fait dans la vie civile d'un côté (au Canada anglais), unilinguisme officiel français, mais bilinguisme individuel de fait plus marqué au Québec (surtout à Montréal).

Comment se pose la question identitaire dans ce contexte où se côtoient deux modèles? La réponse est claire du côté canadien. *L'identité à trait-d'union* (en anglais: *hyphenated identity*) est en train de disparaître : il n'y a plus de Canadiens anglais ni de Canadiens français, mais des Canadiens tout court²². Les francophones hors Québec se définissent comme Canadiens bilingues et affirment leur identité francophone comme une identité régionale. Au Québec, la situation est plus ambiguë. Le mot «Québécois» désigne une nouvelle référence nationale qui a remplacé la référence canadienne-française. Deux conceptions de l'identité québécoise s'affrontent en ce moment. La première définit la nation à partir de la conscience historique, comme c'est le cas chez Fernand Dumont. La seconde met l'accent sur la culture publique commune, la nation territoriale, la nation civique ou encore la nation québécoise. «Est Québécois tout habitant du Québec», soutient-on et certains auteurs avancent l'hypothèse qu'émerge en ce moment une nouvelle francophonie au Québec, qui donnera naissance à ce que Gérard Bouchard (1999) nomme la *nation québécoise*²³.

Dominique Schnapper a bien montré que la nation était en fait étroitement liée à un projet politique et que l'État jouait un rôle clé dans sa construction²⁴. Or il semble bien que deux projets politiques différents, conflictuels même, sont à l'œuvre au Québec et au Canada, ce qui implique des politiques linguistiques différentes.

L'avenir du français : quel français ?

Il paraît incontournable d'aborder la question de la qualité de la langue au Québec, et plus précisément la question de la norme. Français québécois ou français standard ? Cette question de la norme est capitale dans le contexte d'une plus grande ouverture des sociétés les unes aux autres, puisque la communication avec l'étranger prendra au fil des années de plus en plus d'importance : Internet, télévision internationale (TV5), circulation de produits culturels, etc. Les Québécois veulent vendre à l'étranger leurs films, leurs romans, leurs manuels scolaires, leurs émissions de télévision, leurs produits culturels. Or ces derniers sont marqués par la langue. Si le français québécois s'écarte trop des usages en cours ou des usages valorisés ailleurs dans la francophonie, quelles en seront les répercussions ? La variété d'anglais qui s'est développée aux États-Unis s'écarte de la norme britannique, nous le savons. Mais les États-Unis sont assez puissants pour imposer une norme qui leur est maintenant propre. Le film *Naked Gun* a été diffusé partout dans le monde anglophone sans sous-titre, car les gens ont sans doute fait l'effort pour comprendre l'anglais américain vernaculaire. Les films de Louis de Funès ont aussi été diffusés partout dans la francophonie. Mais qu'en est-il du film *Elvis Gratton II*, pour rester dans le même type de produits culturels ? *Think big, stie* a-t-il des chances d'être compris à Rabat, à Lyon, à Varsovie ?

Le débat sur la question de la norme est vif, on le sait, et les ouvrages polémiques ne manquent pas. Quelles sont les thèses en présence ? Elles se résument à deux. La première s'appuie sur le postulat qu'il existe d'abord des langues nationales, des langues ancrées dans une tradition, une histoire, un territoire, par opposition à une langue standard qui imposerait ses normes considérées comme universelles. Dans cette perspective, le français québécois se différencie du français de France et il apparaît comme une variété autonome du français qui en respecte les règles syntaxiques fondamentales. La deuxième thèse avance que la langue sert d'abord à communiquer avec les autres, et notamment avec les personnes des autres cultures qui ont le français en partage. Le français étant une langue internationale, les Québécois ne seraient pas libres de faire ce qu'ils veulent de leur langue puisqu'ils la partagent avec d'autres, sous peine de s'enfermer dans leurs différences si la distance devient trop grande.

Un bref rappel de la pensée de deux auteurs servira à illustrer le débat. Marty Laforest et ses collaborateurs ont dénoncé ce qu'ils appellent le concert des lamentations, plaidant pour une vision moins réductrice de notre réalité linguistique et affirmant que « [...] les jugements portés sur la langue reposent sur les valeurs sociales qu'on lui accorde et non pas sur les caractéristiques de ces langues elles-mêmes²⁵ ». Dans un ouvrage bien argumenté, Diane Lamonde critique durement les aménagistes de la langue qui confondent la langue vernaculaire et la langue officielle²⁶. Pour Lamonde, il faut voir un état de diglossie dans ce qu'on appelle le français québécois. L'usage québécois se caractérise par un double vocabulaire – sacoche/sac à main, piastre/dollar –, l'un appartenant à la langue populaire et l'autre à la langue standard.

«conquête du français

Les gens eux-mêmes font la différence entre les deux niveaux de langue et l'usage écrit diffère de l'usage parlé. Les Québécois veulent parler français à la québécoise, avec leurs accents et leurs expressions propres, mais ils tiennent à écrire le français standard.

Quelle doit être la norme du français au Québec? Ne faut-il pas répondre à cette question en ayant en tête la nécessité qu'impose la communication avec l'extérieur, avec la francophonie? Si le Québec peut difficilement imposer une nouvelle norme – contrairement à ce qui s'est passé aux États-Unis où l'anglais américain est la norme –, il peut cependant contribuer à l'élaborer dans le monde francophone, comme c'est le cas dans le dossier de la féminisation de la langue. Certains usages proposés tombent cependant dans la caricature et rendent difficile la communication avec les autres francophones. Mais les Québécois ont aussi montré que la féminisation de la langue pouvait se faire en respectant l'oreille, l'intelligence du lecteur et de l'auditeur, sans oublier le génie de la langue elle-même. Qu'on emploie maintenant la ministre ou la professeure ne paraît pas gênant. Certains usages inventés ou répandus au Québec sont maintenant acceptés en France et encore plus facilement ailleurs dans la francophonie.

Que conclure? Le français est encore une grande langue internationale, qui s'impose par son histoire certes, mais aussi par la richesse des productions culturelles et artistiques actuelles de ses locuteurs. Contrairement à ce que certains donnent à penser, le nouveau contexte mondial et le développement des nouvelles technologies de la communication vont contribuer à consolider l'avenir du français. Un véritable espace virtuel francophone est déjà en train de se mettre en place, espace qui va permettre aux petites communautés où vivent des francophones d'être en relation avec les centres de la francophonie. La toile qui se tisse sera multilingue et le français est en bonne position pour y trouver une place de choix. Dominé par l'anglais, certes, le nouvel espace virtuel parlera aussi français, et la nouvelle économie du savoir donnera une place au français.

S'il y a lieu d'être assez optimiste quant à l'avenir du français, il faut ajouter que le principal défi auquel sera confronté le Québec de demain est celui de bâtir une société dans laquelle la langue française sera plus qu'une langue fonctionnelle, plus qu'un simple moyen de communication. La langue est porteuse de significations et à travers elle se construit une identité collective, partagée. Langue et conscience historique sont liées. Nous voici revenus au *projet à reprendre* dont parlait Fernand Dumont, un projet qu'il voyait en lien avec le legs historique.

La langue française au Québec, un projet à reprendre? Quatre cents ans d'histoire sont là pour l'appuyer.

58. L'avenir de la langue française

Un portefeuille linguistique d'avenir

Dans la perspective de l'intégration des Amériques, la langue française entre en interaction avec les langues anglaise, espagnole et portugaise. La population active de la région métropolitaine de Montréal affiche le portefeuille linguistique le plus diversifié, si on la compare à celle de Toronto ou de Vancouver. Cette population connaît le français à 93 %, l'anglais à 70 % et les deux langues à 63 %. Une personne sur 20 connaît l'espagnol et une sur 25 peut soutenir une conversation dans ces trois langues. Enfin, une personne sur cent connaît le portugais. Le Québec se positionne donc avantageusement sur la carte des Amériques sur le plan des interactions linguistiques d'avenir.

Nombre et pourcentage de personnes qui connaissent le français, l'anglais, l'espagnol, le portugais

Population active^{*} de Montréal, Toronto et Vancouver, 1996

Connaissance des langues ***	Montréal**	Nombre	%	Toronto**	Nombre	%	Vancouver**	Nombre	%
Français	1 556 714	93,0		215 714	9,6		88 393	9,0	
Anglais	1 163 571	69,5		2 200 179	98,0		963 143	97,7	
Français et anglais	1 057 536	63,2		214 821	9,6		87 857	8,9	
Espagnol	83 214	5,0		74 393	3,3		27 929	2,8	
Français, anglais et espagnol	66 357	4,0		16 964	0,8		9 214	0,9	
Portugais	20 643	1,2		70 607	3,1		6 429	0,7	

*. Personnes de 15 ans et plus au travail ou en chômage.

** Région métropolitaine de recensement (RMR).

*** Y compris les personnes dont c'est la langue maternelle.

Source : Statistique Canada, Recensement de 1996, fichier de micro-données à grande diffusion, particuliers.

Louise SYLVAIN

11. Voir : Martel, Pierre, et Hélène Cajolet-Laganière, 1996.
12. Dans la plus récente position de l'Office de la langue française en matière de féminisation des titres publiée en 1986 dans *Titres et fonctions au féminin : essai d'orientation de l'usage*, cette dernière solution n'a pas été retenue. Ce sont les termes *magistrate, ingénierie* ainsi que le nom épicière *chef* accompagné d'un déterminant féminin qui sont maintenant préconisés.
13. Voir l'article de Chantal Bouchard.
14. Les auteurs ont fait un recensement des «emprunts critiqués» à l'anglais dans les principaux répertoires d'anglicismes au Québec et en ont vérifié la fréquence dans des textes québécois de 7 millions de mots puisés dans la Banque de données textuelles de Sherbrooke (BDTS).
15. À ce sujet, voir l'encadré de Francine Gagné dans l'article suivant.
16. Voir aussi l'article de Jean-Claude Corbeil.
17. Voir l'article de Jean-Claude Gémard.
18. *Dictionnaire historique du français québécois*, 1998.
19. Pour les différents programmes d'études du français langue maternelle, voir les publications du Comité catholique du Conseil de l'instruction publique (1953, 1959), et celles du ministère de l'Éducation (1969, 1979, 1980, 1993, 1995).
20. Gagné, Gilles, 1983.
21. Ostiguy, Luc, et Gilles Gagné, 1988, *Le développement du français oral soutenu par l'analyse du langage (3 - 6 années)*, Montréal, Université de Montréal, Centre de diffusion du PPMF primaire.
22. Gagné, Gilles, Luc Ostiguy, Louis Laurencelle et autres, 1999, *Recherche didactique sur l'utilisation d'aspects phoniques du français oral soutenu chez des élèves québécois*, Montréal, Université de Montréal, Centre de diffusion du département de didactique.
23. Sources : Institut de la Statistique du Québec, mai 2000 (www.stat.gouv.qc.ca).— Statistiques Canada (www.statcan.ca).— Ministère de l'éducation du Québec (www.meq.gouv.qc.ca).
24. Groupe DIEPE, 1995.
25. Gouvernement du Canada, 1986, *Rapport Caplan-Sauvageau*, p. 230.
26. Dor, Georges, 1996, *Anna braille ène shot* [Elle a beaucoup pleuré], *Essai sur le langage parlé des Québécois*, Montréal, Lanctôt Éditeur, p. 171.
27. Gouvernement du Canada, 1986, *Rapport Caplan-Sauvageau*, *op. cit.*, p. 229.
28. Courtemanche, Gil, 1^{er} septembre 1997, «Parle parle, mal, mal», dans *L'actualité*, p. 55-59.
29. Conseil de la langue française, 1984, *La langue des animateurs de la radio et de la télévision francophones au Québec*, p. 17.
30. Allard, Jean-Marie, 1989, *La pub, 30 ans de publicité au Québec*, Montréal, Libre Expression, Le Publicité Club de Montréal, p. 49.
31. Conseil de la langue française, *op. cit.*, p. 129.
32. De Broglie, 1997, p. 8-9.

Chapitre 14

1. En termes techniques, on pourrait dire que les anglophones, contrairement aux francophones ou aux Chinois, peuvent se satisfaire d'une séquence de sept 0 ou 1 (ou sept bits) pour encoder électroniquement les lettres contenues dans leur alphabet. Les francophones ont besoin de huit bits; les Chinois, de 16.
2. Voir à ce sujet Réjean Roy et Pierre Georgeault, 1998.
3. On pense ici à l'avion, au téléphone, au courriel, au réfrigérateur, au conteneur, à la base de données, etc.
4. Le savoir-faire en matière de traitement d'une langue appartenant généralement aux spécialistes parlant cette langue, ce serait se leurrer que de croire que Silicon Valley pourra mettre au point — si tant est qu'elle veuille le faire — les traducteurs automatiques, logiciels de reconnaissance de la voix, synthétiseurs vocaux, etc. dont auront besoin les francophones. En matière de génie langagier, une communauté linguistique ne peut compter que sur elle-même.
5. De Jdanov, maître d'œuvre de la politique culturelle stalinienne qui trouve son application littéraire et artistique dans le réalisme socialiste soviétique, chantre des vertus de la vie kolkhozienne, par exemple.
6. On ne saurait méconnaître l'importance de la réception de la littérature par la radio, la télé et les rubriques des quotidiens. Alors que, en dépit de notre précarité démographique, la littérature proliférait (un bref retour sur les répertoires de titres révèle qu'il se publie dix fois plus

- de textes littéraires qu'il y a trente ans, seul le théâtre naviguant hors de cette profusion sans cesse croissante), le nombre de tribunes critiques diminuait. Plus de titres générèrent donc moins de commentaires; chaque commentaire pèse lourd, le premier jugement pouvant être définitif ou susciter des clones. Ainsi a-t-on pendant longtemps fait état de l'ampleur lexicale de Louis Hamelin, reléguant parfois le commentaire à ce qui aurait dû n'être soulevé, s'il le fallait, qu'à titre de considération esthétique. N'est-il pas normal en effet qu'un auteur soit soucieux de précision?
7. Les tribunes libres des quotidiens témoignent cependant que faute de nourrir la matière narrative, la préoccupation linguistique reste primordiale dans le public.
 8. Godbout, Jacques, 1981, *Les Têtes à Papineau*, Paris, éditions du Seuil.
 9. L'on fait grand cas maintenant de l'intégration à notre littérature d'écrivains issus d'une autre tradition culturelle et linguistique. Pour les Michel van Schendel, Alexis Lefrançois (né Ivan Steenhout), Anne-Marie Alonzo, Suzanne Lamy, Dominique Blondeau, Monique Bosco, Roland Bourneuf, Hans-Jürgen Greif nés ailleurs et écrivant ici, le français abolissait toute présomption d'exotisme.
 10. Bélanger, Marcel, 1993, *Libre cours*, Montréal, éditions de L'Hexagone, p. 107.
 11. Chen, Ying, 1992, *La Mémoire de l'eau*, Montréal, éditions Leméac.
 12. Beausoleil, Claude, 1992, *Fureur de Mexico*, Trois-Rivières, Écrits des forges; Echternach, Phi; Moncton, Perce-Neige, p. 65.
 13. Charlebois, Jean, 1998, *L'Oiselière*, Montréal, éditions de L'Hexagone, p. 145.
 14. Hamelin, Louis, 1996, *Le Soleil des gouffres*, Montréal, éditions du Boréal, p. 22.
 15. Lalonde, Robert, 1994, *Le Petit Aigle à tête blanche*, Paris, éditions du Seuil.
 16. N.D.L.R. – Émile Ollivier est d'origine haïtienne.
 17. Nous reprenons ici l'allégorie de Monique Larue, 1996, *L'arpenteur et le navigateur*, Montréal, Fides, à propos de la littérature québécoise, écrivaine à qui certains ont fait un procès d'intention fort injuste.
 18. Dumont, Fernand, 1996, p. 43.
 19. Béland, Paul, 1999.
 20. Bouchard, Chantal, 1998.
 21. Dumont, Fernand, 1997, p. 419-468.
 22. Langlois, Simon, 1999, p. 323-329.
 23. Bouchard, Gérard, 1999, *La nation québécoise*, Montréal, VLB éditeur.
 24. Schnapper, Dominique, 1994, *La communauté des citoyens : sur l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard.
 25. Laforest, Marty et autres, 1997, *États d'âme, États de langue. Essai sur le français parlé au Québec*, Québec, Nuit blanche éditeur, p. 129.
 26. Lamonde, Diane, 1998, *Le maquignon et son joual. L'aménagement du français québécois*, Montréal, Liber.

Conclusion

1. Castells, Manuel, 1997, *The Power of Identity*, Blackwell Publishers.
2. L'édition 1997-1998 de *L'état de la francophonie dans le monde*, publié par le Haut Conseil de la francophonie (La Documentation française), donne les chiffres suivants pour le continent américain : 10,5 millions de francophones réels (dont le français est «langue première, langue seconde ou langue d'adoption»), et 4,1 millions de francophones occasionnels. Aux États-Unis, 1,3 millions de personnes sont d'origine francophone, mais on n'a compté ici que le 1,3 million de locuteurs qui parlent le français à la maison.
3. Graddol, David, 1998, *The Future of English?*, Londres, British Council.
4. Le terme «plurilinguisme» est surtout employé ici dans le sens institutionnel : dans le contexte de mondialisation, les structures supranationales devront avoir recours à l'emploi de plusieurs langues pour respecter la diversité des nations composantes et celle des consommateurs.
5. Crystal, David, 1997, *English as a global language*, Cambridge, Cambridge University Press.
6. Plusieurs pays de la francophonie possèdent d'autres langues officielles ou d'usage à côté du français. La politique de «plurilinguisme» mise de l'avant au sein de la Francophonie (et dans les institutions internationales) a pour but d'assurer la présence et l'usage du français dans le respect des autres langues.